



DEMANDE

ACCORD TECHNIQUE

PERMISSION DE VOIRIE

N° (1) :

Date de la demande :

Réf du pétitionnaire :

1- PETITIONNAIRE

Nom :

Adresse :

Responsable des Travaux :

Téléphone :

Fax :

Portable :

2- DESCRIPTION DES TRAVAUX

Rue(s) :

Limites :

Objet et motifs des travaux :

Types de travaux (1) : Aérien En surface En sous-sol
 Autres (précisez) :

Zones concernées : Chaussée Stationnement Accotement
 Trottoirs et sur trottoirs Pistes cyclables

3- DATE ET DUREE D'INTERVENTION DES TRAVAUX

Date de début : Date de fin :

Durée des travaux :

Signature

La demande est à adresser 2 mois au préalable aux
Services Techniques – gestion du domaine public – quai du Caramus –
34110 Frontignan
Tel : 04.67.18.51.50 - fax : 04.67.18.51.51
Courriel : gestion.domaine.public@ville-frontignan.fr

(1) réserver à l'administration

Dossier de Présentation à fournir conformément à l'article 4.1 du règlement d'exécution des travaux.
- un plan de situation au 1/10 000^{ème}
- un plan d'exécution au 1/200^{ème} avec le tracé des canalisations et réseaux existants dans le sous-sol, le tracé en couleur des travaux à exécuter, la signalisation verticale et horizontale existante dans l'emprise du chantier, les propositions d'emprise totale du chantier, les propositions d'emprise des aires de stockage, les propositions de modification temporaire de la circulation (rue barrée, neutralisation d'un sens de circulation, circulation alternée, etc.) et du stationnement, étayées par un plan de signalisation, les noms et coordonnées du coordonnateur de sécurité désigné, le cas échéant.